

Directeur du numérique

NATURE DU POSTE

- Catégorie A : Ingénieur de recherche (titulaire ou contractuel)
- Quotité : 100%
- Date de prise de poste : le plus rapidement possible
- Emploi type Referens : E2A41 - Administrateur-trice des systèmes d'information

CONTACT Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer à la DRH d'ici le **15/04/2024** à l'adresse suivante : recrutementsujm@univ-st-etienne.fr,

ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE DE TRAVAIL

Université pluridisciplinaire membre de la COMUE « Université de Lyon », l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne offre une large gamme de formations en phase avec la société et son territoire et propose une recherche de qualité. Organisée autour de 5 sites (dont un site à Roanne), l'Université accueille plus de 20 000 étudiants et 1 500 personnels. Elle est composée de 5 facultés, 4 instituts, un Département d'études politiques et territoriales (DEPT), une école d'ingénieurs (Télécom Saint-Étienne), une Ecole d'Economie (Saint-Étienne School of Economics - SE2), 6 écoles doctorales, 34 équipes de recherche et 5 structures fédératives de recherche.

POSITIONNEMENT

Poste rattaché à la direction générale des services, sous la responsabilité du directeur général des services adjoint chargé des infrastructures et du numérique.

Le directeur du numérique est membre de l'équipe de direction.

Il travaille en étroite collaboration avec le Vice-président délégué à la stratégie numérique.

Le Directeur du numérique est en charge la gestion de la direction du numérique, une 40aine d'agents, répartie en 5 pôles :

- Pôle Infrastructures et données (9 agents)
- Pôle Proximité (12 agents)
- Pôle Audiovisuel (5 agents)
- Pôle Exploitation (10 agents).
- Pole Administratif et Communication (2 agents)

Il pilote la politique numérique sur l'ensemble de l'établissement et notamment vis-à-vis des services informatiques des IUT, de l'école d'Ingénieur Télécom St-Étienne, du Service Commun de Documentation et des laboratoires qui possèdent des ressources propres en informatique

MISSIONS

Le directeur du numérique a un rôle à la fois stratégique et opérationnel, nécessitant une compréhension approfondie des technologies, mais aussi une forte capacité à travailler en transversal avec l'ensemble des acteurs de l'université.

Définition de la stratégie numérique : Élaborer et piloter en collaboration avec le Vice-président délégué à la stratégie numérique, la stratégie numérique de l'université en alignement avec la vision, les objectifs académiques et de recherche établis par la gouvernance.

Gestion des infrastructures IT :

Superviser le développement et la maintenance des infrastructures numériques, centres de données, réseaux (LAN, métropolitain et WAN), serveurs et services, stockages et applicatifs.

Veiller à la sécurité des systèmes d'information et à la protection des données personnelles et de recherche.

Développement des services numériques :

Piloter le développement et l'implémentation de services numériques pour les étudiants, la pédagogie, la recherche et la gestion administrative (plateformes d'e-learning, fermes de calcul, cloud pédagogique, stockage massif et collaboratif, applications de gestion administrative, etc.).

Promouvoir l'utilisation des technologies émergentes pour améliorer l'efficacité et l'innovation.

Soutien à la transformation numérique : Accompagner les différentes directions, composantes, laboratoires dans leur transformation numérique, en facilitant la transition vers de nouveaux outils et nouvelles méthodes de travail.

Gestion de projet : Gérer le portefeuille de projets numériques, en veillant à leur bonne exécution dans les délais et budgets impartis.

Gestion budgétaire : Élaborer et gérer le budget de la direction du numérique (investissement et fonctionnement)

Veille technologique et innovation : Effectuer une veille constante sur les évolutions technologiques et les tendances en matière de pédagogie numérique et de recherche pour anticiper les besoins futurs.

Conformité et réglementations : Assurer la conformité des systèmes et des pratiques numériques avec les réglementations en matière de sécurité (SSI) et de protection des données (RGPD).

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Compétences générales requises :

- **Compétences managériales :**

Encadrer et animer des équipes conséquentes avec des cadres techniques de haut niveau, susciter l'adhésion des équipes et favoriser les conditions de vie au travail des agents, tout en intégrant les contraintes fortes posées par la gouvernance en terme d'objectifs et d'évolution du système d'information.

- **Compétences techniques :**

Maîtriser les concepts et architectures du système d'information et des services numériques, les environnements techniques, les outils numériques et leurs usages, mais aussi le management de la qualité, la sécurité des systèmes d'information et la législation en vigueur sur les systèmes d'information et services numériques.

Savoir identifier et prendre en compte les évolutions numériques, mais aussi l'écosystème informatique et numérique régional et national.

- **Gestion de projet et d'accompagnement au changement :**

Maîtriser la méthodologie de conduite de projets complexes, savoir piloter des groupes de travail transversaux, savoir planifier et estimer des charges – des coûts – des délais

Maîtriser les techniques de conduite de changement, de négociation et de gestion des conflits.

Connaissances :

Connaissance générale des enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques et de leurs processus de modernisation et d'évaluation dans un cadre national et international ;

Connaissances approfondies de l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR)

Savoir être

- Être créatif et avoir le sens de l'innovation ;
- Être curieux pour les nouvelles technologies et leurs applications potentielles ;
- Avoir de réelles capacités relationnelles, d'adaptation, de conviction ;
- Avoir une capacité confirmée en communication et vulgarisation ;
- Une aptitude et un goût affirmé pour le travail en équipe ;
- Une aptitude d'écoute, d'animation, de négociation ;
- Le sens de l'initiative, la capacité à être force de proposition ;
- Des capacités d'analyse et de synthèse.

Rejoindre l'Université Jean Monnet, c'est :

- Travailler dans un établissement engagé, dans une démarche forte de responsabilité sociétale de l'établissement, avec une attention soutenue sur la qualité de vie et les conditions de travail.
- Évoluer et se former tout au long de sa carrière.
- Assurer un équilibre vie professionnelle / vie personnelle grâce à 49 jours de congés par an, 2 jours par semaine de télétravail, 10 jours de télétravail flottant à l'année et la possibilité de répartir le temps de travail hebdomadaire sur 4.5 jours.
- Bénéficier, tout au long de la carrière, d'un accès à une réelle variété de métiers, à des mobilités et à une évolution professionnelle.
- Travailler pour une mission de service public (la formation et la recherche) au contact d'un public étudiant.
- Pouvoir bénéficier de nombreux accès culture et sport.